



Rudolf Ramsauer,
directeur

Après le refus de l'EEE, la Suisse s'est engagée sur la voie bilatérale avec l'Union européenne. Elle l'a fait avec pragmatisme et succès. Les accords bilatéraux négociés avec Bruxelles sont indispensables à notre économie: ils garantissent des relations bien réglées et fiables avec no-

Le statu quo est une illusion

tre principal partenaire et client commercial. L'UE est une construction dynamique qui s'est enrichie au printemps 2004 de dix nouveaux Etats. Poursuivre la voie bilatérale signifie que nous pouvons et voulons suivre l'évolution de l'UE. Laisser à l'écart les nouveaux Etats membres signifierait rompre le voie bilatérale et s'engager dans une impasse. La libre circulation des personnes est un principe central de l'UE qui doit s'appliquer à tous ou à personne. Nous n'accepterions pas non plus que l'on discrimine une région de notre pays. C'est pourquoi il est illusoire de rêver de statu quo. La question se pose en ces termes: c'est la voie bilatérale ou l'isolement. Les milieux économiques, les salariés et les employeurs attendent un oui du cœur le 25 septembre.

@ rudolf.ramsauer@economieuisse.ch

Journée de l'économie 2005

La place économique suisse et la concurrence mondiale étaient au centre de la journée de l'économie 2005. Dans son discours, Ueli Forster, président d'economieuisse, s'est exprimé en faveur de la poursuite du processus de réforme.

Malgré l'amélioration des perspectives conjoncturelles et du climat économique extérieur, on constate une incertitude profonde chez les consommateurs et les investisseurs, a déclaré Ueli Forster. Le processus d'adaptation parfois douloureux de l'économie suisse aux nouvelles réalités économiques explique ces doutes. La mondialisation prouve aussi que la politique ne peut répartir que ce que le marché produit. La Suisse

se doit impérativement poursuivre le processus de réforme et d'adaptation: les changements structurels n'ont causé la chute d'aucune économie, l'attentisme et la rigidité si.

Oui à la libre circulation des personnes

L'extension de la libre circulation des personnes aux dix nouveaux Etats membres de l'UE revêt une importance capitale pour la Suisse. M. Forster a rappelé que les accords bilatéraux constituent un atout important de la place économique suisse et qu'ils font partie des conditions-cadre indispensables. Parallèlement, il a demandé le développement des accords de libre-échange avec des pays importants et ajouté qu'il était

important – en complément des efforts de l'OMC – d'intensifier les relations avec les principaux partenaires économiques hors d'Europe, comme les Etats-Unis, le Japon, la Chine, l'Inde et le Brésil.

Ne pas se reposer sur ses lauriers

M. Forster a reconnu que certaines réformes avaient été réalisées ces dernières années, sans que la Suisse ne puisse se reposer sur ses lauriers. A la politique des petits pas doivent succéder des décisions et des réformes courageuses, en particulier pour:

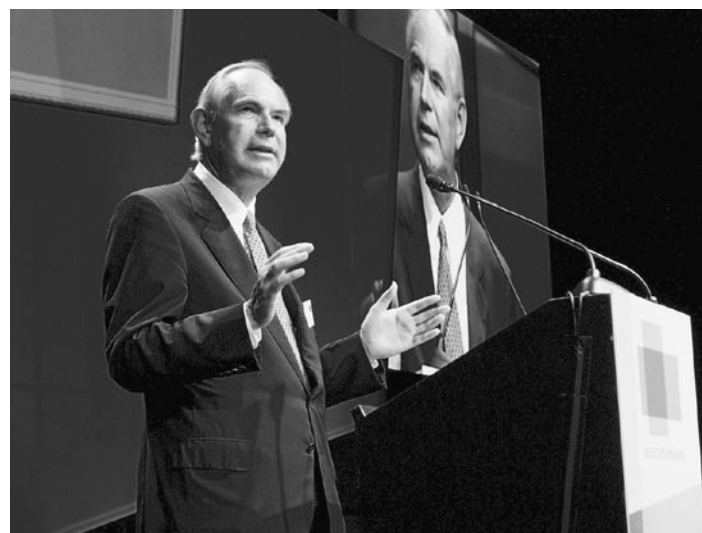
- assainir les finances de l'Etat,
- maintenir un système fiscal compétitif à l'échelle internationale,
- élaborer des systèmes de santé et de formation d'avenir,
- assainir les assurances sociales.

Pour parvenir à ces fins, la politique économique doit être stricte. M. Forster concède bien que tout ne peut pas se passer pas comme les milieux économiques le souhaiteraient, mais il constate que la Suisse bouge – même si elle le fait lentement.

Bricoler le système ne suffit plus

Dans son exposé, Jürgen Dormann, président du conseil

suite page 2



Ueli Forster, président d'economieuisse.

Point fort

La mise sur pied d'une commission de contrôle de l'harmonisation fiscale affaiblirait la concurrence fiscale en Suisse.

Page 3 ►

Lutte contre la terreur

UNICE soutient le gouvernement britannique dans sa volonté de combattre le terrorisme, en particulier dans le domaine des techniques de surveillance.

Page 8 ►

Portrait d'une PME

Dani et Markus Freitag recyclent chaque année des kilomètres de bâches de camion pour en faire des sacs à la mode.

Page 9 ►

Bilatérales: des faits

Les opposants à la libre circulation invoquent une immigration massive, le chômage, des abus... Ces mensonges n'ont rien à voir avec la réalité.

Page 10 ►



(d.g.à d.) Rudolf Ramsauer, directeur d'economiesuisse; Peter Steiner, président du CA de Karl Steiner SA et Andreas Schmid, président du CA de Kuoni Reisen Holding SA.



Samuel Schmid, président de la Confédération et Jürgen Dormann, président du CA de ABB Limited.



Jean-Pierre Roth, président du directoire de la Banque nationale suisse et Patrick Odier, Associé-Gérant Lombard Odier Darnier Hentsch & Cie.



Urs B. Rinderknecht, directeur-général de UBS, Toni J. Wicki, CEO RUAG Holding et Walter Bürgi, président du CA de Aare-Tessin SA d'électricité (Atel).

suite de la page 1

d'administration d'ABB, a estimé que la Suisse faisait clairement partie des pays qui gagnent à la libéralisation des marchés internationaux. Notre pays a toujours la meilleure note dans plusieurs catégories. Cependant, la place économique suisse n'est pas épargnée par la concurrence, car la concurrence mondiale constitue un grand défi pour l'ensemble de l'Occident. Faire du sur place aujourd'hui, c'est perdre du terrain. Aussi les avis négatifs au sujet de l'avenir de la Suisse ne sont-ils pas entièrement injustifiés. Le faible taux de croissance ou la disparition d'emplois ne sont pas un problème suisse, mais un problème européen. Si, jusqu'ici, la course à la mondialisation concernait essentiellement les sites de production, elle touche de plus en plus les lieux de développement. D'ici peu la concurrence régnera également entre les sites de recherche. Ainsi, le dernier bastion de l'Europe occidentale sera tombé dans dix ans, a poursuivi Jürgen Dormann.

Mieux utiliser les atouts suisses

Selon lui, la Suisse possède une infrastructure économique unique. L'association de groupes mondiaux novateurs et d'un réseau de nombreuses petites et moyennes entreprises spécialisées et hautement compétentes donne un mélange foisonnant de potentialités. A cela s'ajoutent d'excellentes infrastructures dans les domaines de la formation, des transports, de la communication, de l'administration ainsi que la stabilité politique et sociale. C'est un niveau que d'autres régions du monde n'atteignent pas, loin de là, et qui donne la possibilité à la Suisse de proposer des solutions taillées sur mesure dans le segment des productions pointues sur le plan technologique et des services, de réagir rapidement ainsi que d'être un partenaire commercial fiable. Selon Jürgen Dormann, il convient de renforcer ces atouts.

 fredy.mueller@economiesuisse.ch

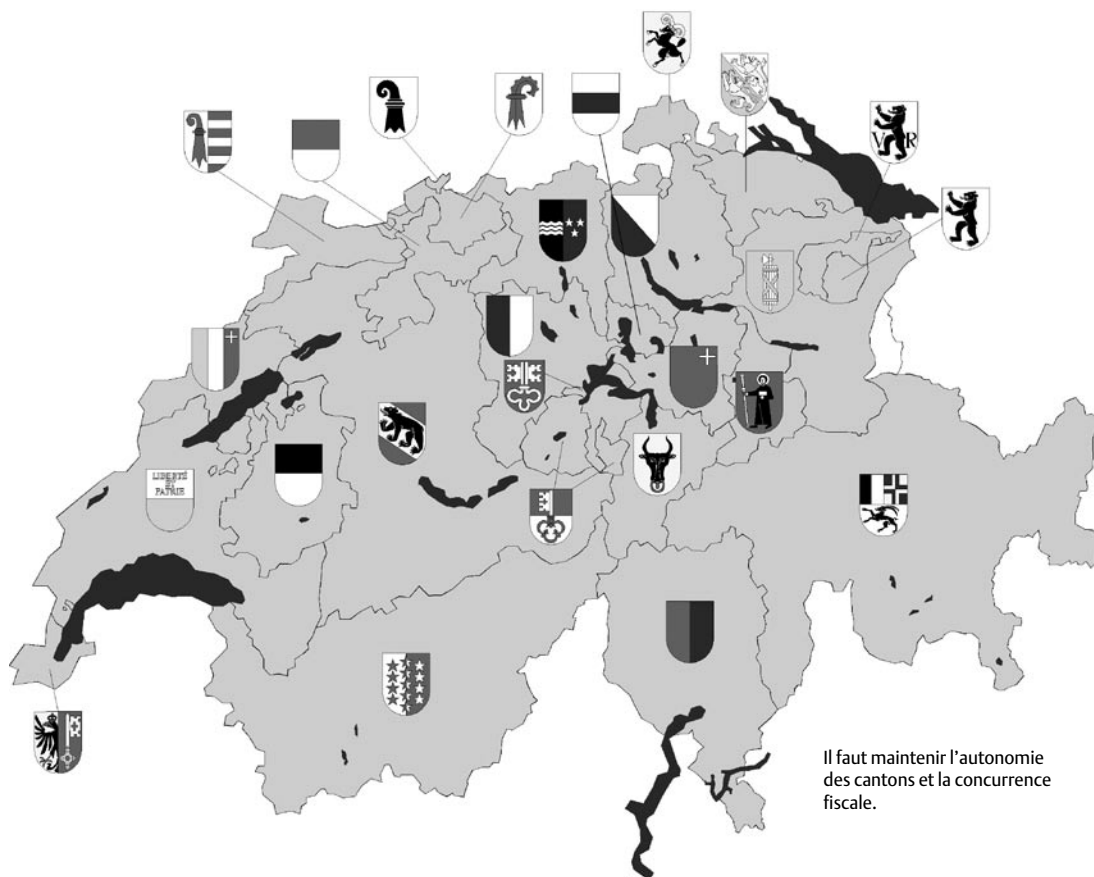


Peter Eckert, COO Zurich Financial Services et Hugo Büttler, rédacteur en chef de la Neue Zürcher Zeitung.



Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse, Brigitta M. Gadiant, conseillère nationale et Fritz Schiesser, conseiller aux Etats.

Inutile commission de contrôle fiscal



Le projet mis en consultation prévoit la création d'une commission de contrôle de l'harmonisation fiscale. Elle serait chargée de surveiller les lois et pratiques cantonales et de vérifier leur conformité avec la loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes (LHID).

En particulier, elle interviendrait lorsque ces pratiques sont favorables au contribuable et supposées contraires à la LHID.

Indépendante en théorie, mais rattachée au Département fédéral des finances afin d'exploiter les synergies avec l'Administration fédérale des contributions, cette commission n'aurait pas de pouvoir décisionnel.

Cependant, une fois l'avis de la commission rendu, la Confédération, les cantons ou la commission elle-même pourraient engager une procédure judiciaire pouvant mener jusqu'au Tribunal fédéral.

Affaiblissement de la concurrence fiscale

La concurrence fiscale s'est intensifiée ces dernières années au plan international. Dans ces circonstances, la Suisse a intérêt à miser sur ses atouts, notamment son système interne de concurrence fiscale. A cet égard, le projet de commission de contrôle affaiblirait un système qui stimule la compétitivité fiscale de notre pays et garantit une charge fiscale modérée au plan cantonal.

Centralisation rampante

Le projet affaiblit aussi l'autonomie fiscale et financière des cantons. Contrairement à l'esprit du fédéralisme et aux principes de la nouvelle péréquation financière, la commission de contrôle empièterait sur l'autonomie fiscale des cantons. En effet, la bonne mise en œuvre des lois et pratiques de taxation des cantons dépendraient de l'aval d'une instance centrale et de l'issue incertaine de procédures administratives et judiciaires. Pour des raisons inexplicables, les «solutions» purement cantonales ont été laissées de côté.

Les organes actuels de coordination entre les cantons sont en outre amplement suffisants et adéquats. Il est donc inutile de renforcer l'actuel contrôle de l'application de la LHID. La multiplication des instances entraîne la lourdeur des procédures et l'augmentation de l'insécurité juridique. Avec les procédures proposées, les autorités fiscales cantonales compétentes auraient de la peine à trancher, à l'avance et définitivement, certaines questions fiscales. Il en résulterait incontestablement des conséquences très négatives sur l'attrait du site fiscal suisse. Enfin, le projet conduirait inéluctablement à une hausse de la charge fiscale, puisque la commission de contrôle serait uniquement appelée à examiner des mesures cantonales favorables aux contribuables. Ce n'est pas bon pour le climat fiscal. Pour ces motifs, economie-suisse s'oppose au projet ainsi qu'à tout renforcement du contrôle de l'harmonisation formelle.

@ jan.perret-gentil@economiesuisse.ch

L'ouverture du marché est dans l'intérêt des clients

Sur la base des conclusions du rapport indépendant de WIK-Consult, economiesuisse réclame l'ouverture intégrale du marché postal.

Outre la libéralisation du marché postal, on attend des autorités une rapide mise en place des conditions-cadre. Cela implique de tenir compte de l'évolution en Europe.

Une ouverture cohérente du marché postal est la seule voie permettant de renforcer le secteur postal suisse. Seule une concurrence sans distorsions permet, dans l'intérêt de la clientèle, d'abaisser enfin les prix de monopole excessifs de la Poste suisse et d'améliorer le rapport qualité-prix.

Expériences positives

Le rapport de WIK-Consult met notamment en évidence les expériences positives faites depuis 2004 en matière d'ouverture du marché dans le secteur des paquets. Il montre également les offres novatrices et les nouveaux effets sur l'emploi que l'on peut consta-



L'ouverture dynamiserait le marché.

ter dans les pays européens qui sont avancés dans l'ouverture du marché postal. Le risque que l'ouverture intégrale du marché puisse compromettre le service public est dénué de tout fondement.

@ pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

Imposition des dividendes: la Suisse hors-jeu

Une nouvelle comparaison fiscale de l'OCDE confirme la tendance internationale à la diminution de l'imposition des dividendes. La Suisse est restée fermée à l'écart de ce mouvement jusqu'ici. Sa compétitivité en pâtit.

Un nouveau rapport de l'OCDE confirme ce que l'étude sur la fiscalité d'économiesuisse

«Dynamique fiscale et concurrence internationale» avait indiqué l'an dernier: l'imposition des dividendes atteint presque un niveau record en Suisse. Avec une imposition totale de quelque 55 %, notre pays occupe aujourd'hui un des derniers rangs dans le classement des pays de l'OCDE. L'écart avec le Japon, qui ferme la marche, se resserre (2005).

Le mauvais positionnement de la Suisse est la conséquence de la double imposition économique. Les bénéfices distribués sont imposés deux fois, d'abord auprès de la société et, ensuite, auprès de l'actionnaire, sans qu'il n'y ait une quelconque compensation. Seuls l'Irlande et le Japon connaissent encore ce système, qui n'a pas de sens du point de vue financier ni par rapport à la politique de croissance. Cependant, l'Irlande applique un taux d'imposition des sociétés plus bas que la Suisse et la double imposition économique se situe par conséquent à un niveau inférieur. Tous les autres pays de l'OCDE ont supprimé la double imposition économique ou l'on fortement atténuée depuis longtemps.

Revendication: 50% maximum
Parmi les mesures envisagées contre la double imposition économique, il est question aujourd'hui d'un allègement fiscal international en faveur de l'actionnaire (Scandinavie, Benelux, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Etats-Unis, par exemple). Dans certains pays, les dividendes sont totalement exonérés d'impôts (Slovaquie, Grèce, Estonie). En Suisse aussi, un allègement de l'imposition des dividendes sera discuté prochainement au Parlement dans le cadre de la réforme de l'imposition des entreprises II. Le Conseil fédéral propose un allègement modeste, de 20 %, pour le gros des participations. economiesuisse soutient un allègement de 50 % au moins de l'imposition de tous les dividendes («procédure dite de l'imposition des 50%»). Un tel allègement constituerait une contribution à la croissance dont la Suisse a un urgent besoin et un geste bénéfique pour les PME. En ce qui concerne la compétitivité internationale, il permettrait également de regagner une partie du moins du terrain perdu dans un domaine clé.



Shanghaï, capitale industrielle.

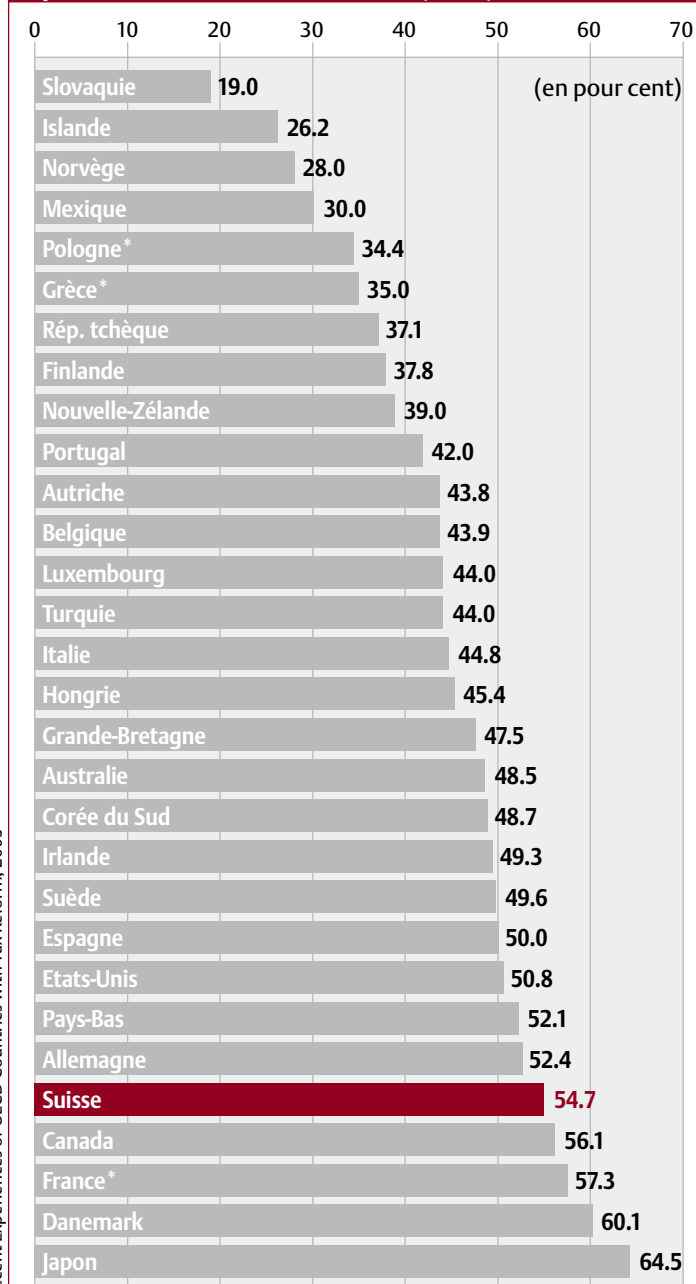
Délégation économique mixte en Chine

Une délégation économique mixte comptant des représentants de l'économie et du gouvernement et dirigée par le conseiller fédéral Joseph Deiss s'est rendue en Chine du 14 au 19 juillet 2005. La délégation économique était conduite par Ueli Forster, président d'économiesuisse. Les principaux souhaits de l'économie suisse ont été exposés aux autorités chinoises. La République populaire de Chine est un marché de taille qui justifie d'intenses efforts sur le terrain afin de nouer des contacts.

Marchés financiers mondiaux et politique économique extérieure

La commission de politique économique extérieure a siégé le 23 août 2005 à Saint-Gall, pour la première fois sous la présidence de Rolf Schaumann, vice-président d'ABB Suisse, à l'invitation de Bischoff Textil AG. La question des relations entre les marchés financiers mondiaux et la politique économique extérieure était au centre des débats. Dans son exposé, le professeur Thomas J. Jordan, membre suppléant du Comité de direction de la BNS, a notamment fait état de l'évolution en Asie, où a lieu dans le cas de la Chine une libéralisation graduelle de la circulation des capitaux et depuis juillet 2005 un assouplissement du cours de change.

Imposition effective des dividendes (2005)



* Chiffres 2004

Le graphique montre le taux d'imposition effectif maximal sur les dividendes versés à un actionnaire domicilié dans le même pays que la société, compte tenu d'éventuels crédits d'impôts, imputations ou autres méthodes d'atténuation

Electricité: l'économie propose un autre projet

La nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité devrait davantage tenir compte d'aspects économiques. Le projet actuel doit être revu en profondeur.

Une large alliance de l'économie, dont font partie

– *economiesuisse*

– *le Groupement d'intérêts des industries à consommation intensive d'énergie (IGEB)*

– *la SSIC Chemie Pharma Schweiz*

– *Swissmem*

– *Fédération Textile Suisse*

en appellent au Conseil national et au Conseil des Etats afin qu'ils adaptent de manière beaucoup plus marquée le projet actuel de loi sur l'approvisionnement en électricité aux besoins de l'économie suisse. Le projet soumis au Conseil national à la session d'automne apporterait de nombreux désagréments à l'économie ainsi que des coûts supplé-

mentaires. La sécurité de l'approvisionnement ne serait pas améliorée pour autant et le texte ne permettrait pas de réaliser les avantages attendus de l'ouverture du marché.

Le contre-projet de l'économie

Les associations économiques soumettent au Parlement un contre-projet rédigé de toutes pièces de loi sur le marché de l'électricité (LME). Les principaux points de ce projet sont les suivants:

■ 1. Ouverture intégrale du marché de l'électricité conforme aux projets de l'UE: insertion de la plateforme énergétique suisse dans le marché intérieur européen; ouverture pour tous les consommateurs conformément à ce qui est prévu dans l'UE.

■ Prix du réseau plus favorables par une échelle de référence et une réglementation des incitations: achat d'électricité à des prix plus favorables, notamment pour l'industrie et les PME, in-

centations financières pour les exploitants de réseaux efficaces et sûrs.

■ Marché de l'électricité favorable à l'économie: éviter les prescriptions inutiles susceptibles de pousser les prix à la hausse, pas de subventions croisées ni nouveaux prélèvements (taxe de surveillance). Pas de charge supplémentaire pour l'économie sous forme de subventions coûtant des milliards.

■ Organe de régulation restreint et indépendant, décisions seulement dans les cas de litige: pas de gonflement de l'appareil d'Etat; décisions passant exclusivement par les prix du réseau lorsqu'aucun accord ne peut être obtenu en cas de litige.

Le contre-projet LME est beaucoup plus clair et transparent que les trois projets contenus dans le paquet actuel (1, réglementation de la loi sur l'électricité concernant le transit; 2, loi sur l'approvisionnement en électricité; 3,

complément loi sur l'énergie). Le projet de LME contient des dispositions concernant le transit et l'intégration dans le marché européen de l'électricité. Une nouvelle extension de l'encouragement des énergies renouvelables selon la réglementation généreuse actuelle (15 centimes/kWh de courant injecté) selon le projet 3 est en principe rejetée. La séparation en trois projets distincts est donc superflue.

Un profond remaniement s'impose à la deuxième Chambre

Sur la base du projet actuel, et au grand regret de l'économie, il sera seulement possible de corriger quelques points lors des délibérations du Conseil national à la session d'automne. Il appartiendra donc au Conseil des Etats, deuxième Chambre délibérante, et à sa commission de remanier de fond en comble le texte actuel.

 urs.naef@economiesuisse.ch

Agence de l'énergie pour l'économie

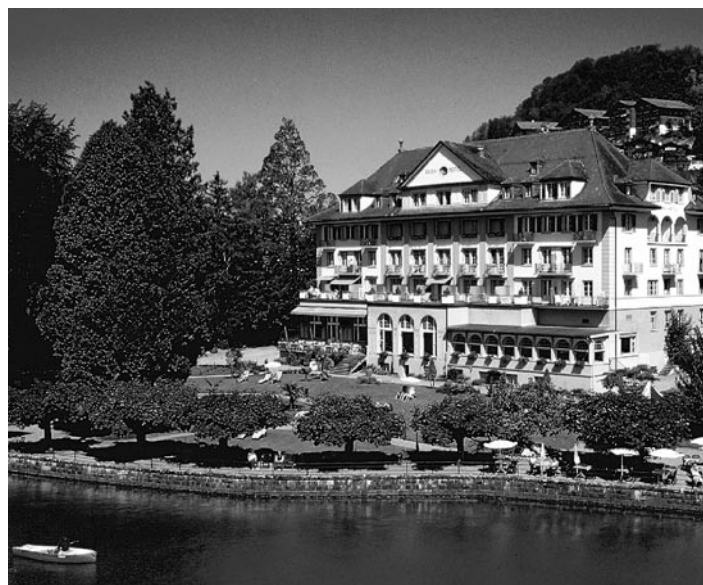
L'engagement des hôtels de l'Oberland bernois

Le groupe des Hôtels de l'Oberland bernois a économisé 300 000 l. de mazout et réduit ses émissions de CO₂ de 800 t. Ce qui leur a valu le label de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC).

En 2001, l'Agence de l'énergie pour l'économie a fait de la section des 51 Hôtels de l'Oberland bernois de l'association hotellerie suisse un groupe dont l'objectif est de réduire leur consommation de mazout et d'électricité de 16% d'ici à 2010.

Bilan intermédiaire

Quatre ans après la création du groupe, le bilan est variable: certains gérants économisent jusqu'à 50 000 francs d'énergie par an par rapport à 2000. La consommation totale de mazout, et donc les émissions de CO₂ ont reculé de 11%, mais la consommation d'électricité a diminué de 1,2% seulement pour l'instant. Dans le courant de l'été,



Le ParkHotel Gunten est un des 18 hôtels récompensés pour ses efforts par l'AEnEC.

l'Agence a décerné son label officiel aux 18 exploitations du groupe qui avaient déjà réduit de manière substantielle leur consommation d'énergie annuelle et leurs émissions de CO₂ et qui se trouvent donc en bonne posture pour atteindre l'objectif du groupe.

Tout le monde en profite

Les économies réalisées découlent principalement de l'optimisation des installations techniques et d'améliorations en termes d'organisation. De nouveaux appareils plus économes et l'isolation des fenêtres ont contribué au succès

de l'opération. Ces mesures ne bénéficient pas uniquement à l'environnement: les employés profitent d'une optimisation des processus de travail et les clients se réjouissent de l'accroissement du confort. La baisse des frais d'énergie constitue un effet secondaire bienvenu.

Bonne performance

Casimir Platzer, président des Hôtels de l'Oberland bernois, est fier des efforts fournis par les membres du groupe: «Nos hôtels sont des pionniers en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de CO₂. Ils constituent une référence importante pour d'autres établissements de la branche.» D'autres groupements d'hôtels existent déjà, à savoir ceux des villes de Bâle et de Zurich, du plateau bernois et des cantons de Vaud et du Jura. Un autre groupe est sur le point de voir le jour à Lucerne.

Le groupe d'experts sur la propriété intellectuelle en Valais

La séance estivale du groupe d'experts sur les questions de propriété intellectuelle s'est tenue à Sion les 24 et 25 août 2005. Une rencontre avec le chef du Département cantonal de l'économie et la visite de l'institut de recherche IDIAP à Martigny ont alterné avec des discussions techniques intenses.

Les questions relatives à la propriété intellectuelle sont importantes pour les prestataires de services et pour les industries novatrices et actives dans la recherche. Le groupe d'experts pour les questions de propriété intellectuelle d'économiesuisse est composé de représentants d'entreprises et d'associations des branches concernées. Il couvre tous les domaines de la propriété intellectuelle, mais accorde une attention particu-

lière aux questions relatives aux brevets, aux marques, au design et aux droits d'auteur.

Agriculture et chimie...

Les réunions estivales du groupe d'experts migrent chaque année dans un nouveau canton. Cette année, c'était le tour du Valais. Contrairement aux préjugés, dans ce canton le rôle des droits de la propriété intellectuelle se limite pas à l'appellation de vins et de fromages; outre le tourisme, l'industrie – surtout l'industrie chimique – est particulièrement concernée. C'est par ailleurs un employeur et un secteur économique important.

... et fuite des cerveaux

S'exprimant devant le groupe d'experts, Jean-Michel Cina, ancien conseiller national et actuel conseiller d'Etat valaisan,

a déploré la «fuite des cerveaux», c'est-à-dire le phénomène qui veut que les diplômés de hautes écoles quittent le canton du Valais. Les activités locales comme celles de l'Institut Dalle Molle d'Intelligence Artificielle Perceptive (IDIAP) à Martigny sont d'autant plus précieuses pour faire rester les gens. L'institut effectue des recherches dans les domaines de l'apprentissage par les machines, telles que l'apprentissage de la parole, la vision robotique, la recherche documentaire multimédia, l'authentification biométrique et l'interaction entre l'homme et la machine. C'est précisément au sein de cet institut de recherche très intéressant que le groupe d'experts a terminé sa séance estivale.

@ urs.furrer@economiesuisse.ch



Un pont vers le SMSI

Le Sommet mondial sur la société de l'information de l'ONU (SMSI) traite du développement mondial, de la réglementation de la société de l'information et de la communication. L'ICC fait le pont avec les entreprises.

Les préparatifs concernant la deuxième phase à Tunis vont bon train. La première phase s'est achevée en décembre 2003 à Genève par la signature d'une déclaration de principes et l'adoption d'un plan d'action par les délégués de 175 pays. Lors de la conférence qui se tiendra à Tunis du 16 au 18 novembre 2005, la mise en œuvre des objectifs fixés, la création de mécanismes de financement et surtout la réglementation d'Internet (Internet-Governance) seront au premier plan.

Empêcher une réglementation excessive

Du point de vue de l'économie, il s'agit surtout d'empêcher des interventions susceptibles d'avoir des effets indésirables. Des interventions excessives pourraient remettre en question le fonctionnement d'Internet, utilisé aujourd'hui par toutes les entreprises, à l'avantage aussi des pays en développement. La création de mécanismes de financement contraignants affecte le développement de la société de l'information au lieu de la promouvoir ou entraîne des distorsions de concurrence.

L'ICC donne le ton du monde des affaires avec le «Coordinating Committee of Business Interlocutors (CCBI)». La participation des représentants de l'économie au sommet doit passer par cette voie. Pour la première phase, l'économie suisse avait encore pu siéger directement dans la délégation officielle. Afin de parvenir à mieux informer, l'ICC Suisse finance une page spéciale du CCBI (www.businessatwswis.net) avec le soutien d'entreprises particulièrement intéressées.

@ nils.herger@economiesuisse.ch

Droit des consommateurs: menace de surréglementation

La deuxième procédure de consultation concernant la révision de la loi sur l'information des consommateurs (LIC) se déroule actuellement. Elle prévoit le remplacement du principe de «soft law» par des obligations d'information contraignantes, une extension du droit de recours des associations, un droit de retrait ainsi que le durcissement des sanctions pénales.

Après l'échec de la première consultation en 2004, en raison de réticences des participants, le projet a été divisé en deux. La première partie, qui fait l'objet de la consultation actuelle, règle essentiellement les obligations en matière d'information et les conditions commerciales générales. La deuxième partie, consacrée à la sécurité des produits, suivra.

Réglementation insuffisante ou superflue?

Aujourd'hui, selon le principe dit du «soft law», les associations

économiques et les associations de protection des consommateurs règlent leurs divergences au moyen de convention de droit privé. Comme jusqu'ici deux conventions seulement ont été signées, certains en concluent que la réglementation est insuffisante. Cependant, personne ne considère que ce petit nombre pourrait au contraire indiquer qu'il n'y a pas de demande de réglementation. L'adaptation au droit européen sert également de prétexte à cette révision. Pourtant, l'auteur même du rapport constate: «d'une manière générale, le niveau de protection des consommateurs ressortant du droit suisse est bon par rapport à celui de l'Union européenne.» Réviser la loi n'est donc pas justifié.

Inutile, peu clair et contre-productif

Le droit de la concurrence et diverses lois spéciales comme la législation sur les denrées alimentaires ou sur la chimie veillent



Plus à lire ou plus à choisir?

à ce que les consommateurs ne soient pas induits en erreur ou mis en danger. Introduire des obligations d'information complémentaires dans la LIC, notamment en ce qui concerne la «dangerosité» d'un produit, est donc superflu. Les termes utilisés dans le projet manquent aussi de clarté: en quoi consiste une information devant permettre aux consommateurs d'«exercer leurs droits» ou d'«identifier les risques» qui découlent de l'utilisation d'un produit? Malgré ces zones d'om-

Suite page 7

Visite des hautes écoles tessinoises

A l'invitation des autorités des hautes écoles tessinoises, la Commission de la science et de la recherche a visité le 8 juillet 2005 l'Université de Lugano, la haute école spécialisée de Suisse italienne (SUPSI) et le Centre suisse de calcul à hautes performances de l'EPFZ à Manno.

Sous la conduite d'Andreas E. Steiner, CEO de Belimo Holding AG, la commission a obtenu des informations de première main et se laisser convaincre qu'une évolution remarquable a eu lieu au Tessin ces dix dernières années en matière de politique des hautes écoles. L'échange de vues avec le conseiller d'Etat tessinois Gabriele Gendotti a révélé que cette évolution était digne d'éloges. Le Tessin a réussi non seulement à mettre en place l'Université de Lugano et le SUPSI, mais aussi à s'intégrer avec sa personnalité propre dans le paysage suisse des hautes écoles.

Collaboration avec l'économie

Alors que l'Université de Lugano compte quatre départements orientés vers le futur – architecture, sciences économiques, sciences de la communication et informatique – la SUPSI se distingue surtout par une intense collaboration avec l'économie en matière de R+D. A



Les membres de la commission Formation et recherche d'économiesuisse.

cet égard, elle vient en tête de toutes les hautes écoles spécialisées de Suisse, ce qui est remarquable du fait que le tissu industriel et économique tessinois est moins dense que celui d'autres régions de Suisse.

Considération internationale

L'Université de Lugano jouit d'un rayonnement international considérable qui s'étend

jusqu'en Lombardie et dans le Piémont, ce qui bénéficie finalement à l'ensemble du système universitaire suisse.

Le canton du Tessin peut être fier de ces prestations universitaires, d'autant plus qu'elles ont été mises en place sans aide fédérale.

@ rudolf.walser@economiesuisse.ch

Quand le Web relie étudiants et entreprises

B2S, ou exprimé plus explicitement «Business to School», c'est le nom d'un site Internet entièrement dédié aux relations entre les entreprises et les étudiants de Suisse romande. Cette plateforme, mise sur pied à l'initiative de la Chambre vaudoise de commerce et d'industrie et soutenue par plusieurs associations économiques, permet aux étudiants de déposer une demande de stage ou de travail de diplôme, en précisant le domaine d'étude et le secteur économique qui les intéressent.

On se cherche et se trouve

Pour leur part, les entreprises peuvent faire savoir quelles places de stages elles ont à pourvoir. Elles sont aussi en mesure de rechercher des étudiants, afin de leur confier un travail de diplôme sur un aspect de leur activité. Il peut s'agir, par exemple, d'une étude de marché.

Chacun y trouve son compte

B2S est à l'avantage des deux parties: les entreprises bénéficient d'un apport intellectuel novateur et soignent leurs relations avec les écoles. Pour les étudiants, la recherche d'un partenaire économique est facilitée; ils peuvent réaliser une étude concrète dans une entreprise dans des conditions réelles.

@ www.b2s.ch

Taxes sur les revues de presse électroniques

La diffusion de revues de presse électroniques dans une entreprise entraîne le versement de droits d'auteur.

La taxe découle du tarif TC 9, valable depuis 2004. Ce dernier règle d'une manière générale les taxes pour les copies électroniques. Comme il n'existait pas de consensus sur le mode de calcul exact en ce qui concerne les revues de presse électroniques, ProLitteris n'a pas envoyé de factures

pour l'instant. Afin de mettre un terme à cette incertitude et pour ne pas recevoir ultérieurement des factures d'un montant inconnu, les associations d'utilisateurs ont conditionné leur accord au nouveau tarif à la prolongation d'un an de celui qui arrivait à échéance à la fin 2005.

Par la suite, les parties se sont mises d'accord sur une réglementation transitoire pour la période 2004 - 2006. Selon ce tarif, les utilisateurs qui ont reçu

une revue de presse sur papier entre 2003 et 2005 et qui sont ensuite passés à une version électronique ont payé le même montant.

Les autres utilisateurs doivent s'acquitter d'un pourcentage supplémentaire par rapport au tarif des photocopies (TC 8). De nouvelles négociations devraient débiter prochainement pour après 2006.

@ urs.furrer@economiesuisse.ch

Suite de la page 6

bre, une déclaration jugée insuffisante aurait des conséquences importantes: le consommateur pourrait révoquer le contrat et les organisations de protection des consommateurs (soutenues financièrement par l'Etat) pourraient déposer plainte.

La confiance, l'information, la transparence et la protection juridique sont des éléments importants et les fondements d'un marché qui fonctionne. Le projet de LIC est inutile. Il crée l'insécurité juridique et nuit tant aux consommateurs qu'à l'économie.

@ urs.furrer@economiesuisse.ch

Un rôle important pour l'économie dans lutte contre le terrorisme

Sous l'actuelle Présidence britannique, la lutte contre le terrorisme occupe à nouveau le devant de la scène et obtient le soutien du patronat européen. Plusieurs initiatives ont été lancées pour renforcer le système de sécurité, qu'il s'agit d'appréhender aussi sous l'angle de leur économicité.



Lutter contre la terreur: soutien de l'UNICE.

Les attentats de juillet dernier ont fait prendre à nouveau conscience de la vulnérabilité du continent. Ils ont renforcé l'attention portée à la lutte contre le terrorisme et une série d'initiatives récentes sont venues témoigner de la détermination de l'UE à agir. Par exemple, au début août dernier, la Commission a décidé d'allouer 15 millions d'euros au financement de projets de recherche destinés à développer des technologies de surveillance dans les domaines des transports et du contrôle des frontières. Ce montant devrait atteindre 250 millions d'euros dès 2007.

La sécurité est essentielle pour l'économie

L'économie européenne apporte son soutien et son expertise. Pour les entreprises, un environ-

nement sûr et stable représente une condition essentielle au bon déroulement de leurs activités. Si les mesures antiterroristes restent d'abord du ressort des Etats membres, il incombe à l'UE de jouer un rôle central dans la coordination des activités nationales. Il est donc naturel que l'Unice soutienne les objectifs et les plans d'action de la Commission. Elle apportera son expertise pour éviter que l'UE n'adopte des mesures disproportionnées, qui pourraient entraver inutilement les échanges et pénaliser les entreprises. De même, l'Unice s'engagera pour que l'UE développe sa coopération avec les Etats-Unis afin d'obtenir une reconnaissance réciproque des mesures de sécurité et réduire les démarches administratives.

Trois axes de collaboration privilégiés

Dans le courant de ces prochains mois, de nouvelles dispositions antiterroristes devraient être proposées au plan communautaire. Dans ce contexte, l'Unice entend lancer rapidement le dialogue dans le but d'épuiser le potentiel de synergie entre les secteurs public et privé. Elle veut ensuite contribuer à un stade précoce du processus législatif à la préparation de dispositions sécuritaires dans le domaine des infrastructures, qui est essentiel pour le développement économique. Enfin, elle veut faire valoir ses vues sur la question centrale de la protection des données.

economiesuisse

suit attentivement le dossier

Bon nombre d'entreprises suisses sont directement concernées par ces développements, en particulier lorsqu'ils touchent les règles commerciales, les infrastructures transfrontalières ou les flux financiers. Pour accompagner les travaux de l'Unice sur ce dossier, economiesuisse vient de désigner M. Peter Flückiger, issue manager, en charge des questions européennes.



Florent Roduit, délégué à Bruxelles

Accélération du rythme de travail sous la présidence britannique

Les milieux économiques constatent avec satisfaction que la présidence britannique du Conseil européen a accéléré le rythme de travail à la fin de la pause estivale. Parmi les thèmes d'actualité de l'agenda commun, la Grande-Bretagne met l'accent sur l'amélioration de la sécurité en Europe. Les attentats de Londres, qui ont renforcé la détermination des Britanniques à combattre le terrorisme sous toutes ses formes, n'y sont pas étrangers. Par ailleurs, un sommet réunissant tous les chefs de gouvernements et d'Etats est en préparation pour le mois d'octobre. Ils débattront du «modèle social européen», souvent instrumentalisé dans le débat sur la Constitution européenne.

Dans un domaine plus concret, les Britanniques s'efforcent de conclure un compromis sur la nouvelle législation sur les substances chimiques (REACH). L'objectif est de parvenir à un accord politique d'ici à novembre dans ce projet si important pour les entreprises européennes. Enfin, le président du Conseil espère des avancées dans la directive sur les services. Les organes compétents ont pour l'essentiel terminé leur travail, excepté sur la question politique la plus délicate, à savoir l'application du principe d'origine. Mais il ne faut pas s'attendre à une percée dans ce domaine d'ici aux élections allemandes; en effet, leur issue modifiera l'agenda européen et redéfinira l'importance de la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Competitiveness Day 2005 de l'UNICE

L'édition annuelle de la prestigieuse «Journée de la compétitivité» de l'UNICE se tiendra le 20 octobre prochain à Bruxelles dans l'hémicycle du Parlement européen.



A cette occasion, des centaines d'entrepreneurs, de responsables économiques et de décideurs politiques se réuniront pour réfléchir ensemble aux réformes nécessaires à mettre en place pour renforcer la capacité concurrentielle de la place économique européenne. Au moment où l'Europe cherche justement à recentrer son action sur la croissance et sur l'emploi, cette édition paraît donc particulièrement prometteuse.

Parmi les principales personnalités qui s'exprimeront durant cette manifestation figurent le Président du Parlement européen, M. Josep Borrell, le Président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso, le Commissaire Günter Verheugen en charge des affaires industrielles et d'entreprise, le Commissaire Mandelson, responsable des affaires commerciales, M. Luca Cordeo di Montezemolo (Ferrari, Fiat), M. Jean-Philippe

Courtois (Microsoft), M. Narayana Murthy (Infosys), Mme Lucy Neville-Rolfe (Tesco); M. le Prof Edward G. Krubasik (Siemens).

Les personnes intéressées à prendre part à ce rendez-vous considérable de la vie économique européenne peuvent s'inscrire directement à partir du site www.unice.org. Nous espérons pouvoir vous y accueillir nombreux.

L'UNICE représente l'association faitière de l'économie européenne et réunit 38 organisations économiques nationales, dont economiesuisse.



www.unice.org



florent.rodut@economiesuisse.ch

Chaque sac est un exemplaire unique à caractère artistique

Chaque année, les frères Freitag recyclent un convoi de camions représentant la distance Zurich-Brugg en sacs tendance de grande qualité.

Le graphiste Dani Freitag et le designer Markus Freitag, tous deux cyclistes passionnés, admiraient depuis toujours les sacs sympas et robustes des coursiers cyclistes new-yorkais. C'est en 1993 qu'ils ont eu l'idée de produire leur propre sac. De leur habitation qui donnait sur l'axe autoroutier Hambourg-Palermo, les frères

Freitag pouvaient observer l'incessant passage des camions. Ils se sont dit qu'ils pourraient utiliser les bâches multicolores de ces véhicules comme matériel de base pour des sacs de cyclistes solides et imperméables.

En peu de temps, le sac est devenu, pour usage personnel et pour les amis, une griffe mode pour la génération des quinze à quarante ans. Les produits ont été recyclés pour des raisons écologiques: bâches usagées de camions comme matériel de base, ceintures de sécurité pour les courroies et vieilles chambres à air de bicyclettes pour les galons... seule la fermeture velcro est neuve.

Des travaux de couture confiés à des personnes handicapées

Entre-temps, les deux frères est devenu une entreprise comptant 45 collaborateurs. Depuis une année, les sacs sont produits dans

une halle industrielle au Maag à Zurich. Outre la couture, assurée par un atelier de personnes handicapées en Suisse et quelques entreprises situées à l'étranger, la production est entièrement nationale.

A côté des aspects sociaux et écologiques, la qualité joue un grand rôle. Divers instruments sont utilisés pour la contrôler. Bien que les sacs FREITAG soient issus du recyclage de bâches usagées comportant des taches et des marques d'usure, le CEO Immanuel Streuli ne tolère le travail bâclé. Ainsi, chaque sac porte la marque du collaborateur qui l'a produit.

Chaque sac est une pièce unique et une oeuvre d'art

A la question souvent posée de savoir ce qu'il adviendra de l'entreprise une fois l'effet de la nouveauté peu à peu affaibli par la commercialisation, M. Streuli réagit en toute sérénité. Pour lui, ce qui fait le grand succès des sacs FREITAG, c'est le concept convaincant de la durabilité écologique et sociale, le design et la grande qualité du produit. Il relève que l'entreprise a encore un très grand potentiel de croissance, notamment à l'étranger. Elle va se concentrer sur les grandes métropoles

et la proximité des artisans et des créateurs, qui acceptent bien le produit et en comprennent le concept. Finalement, ce produit, qui est même exposé au Musée d'art moderne de New-York, est



La halle de production dans l'aire Maag.

aussi une oeuvre d'art. Chaque propriétaire d'un sac FREITAG dispose d'un produit unique.

Observer les camions et trouver leurs propriétaires

«Nous ne produisons pas ce qui est vendu, mais nous vendons ce qui est produit», souligne d'emblée M. Streuli. Cela tient avant tout au fait que les bâches de camions sont un produit de recyclage et ne peuvent pas simplement être commandées dans l'aspect, la couleur et la structure de matériel souhaitée. Chez FREITAG, le marketing ne concerne pas que la vente, mais aussi l'achat: une équipe de collaborateurs est spécialement engagée pour observer les camions qui passent sur l'autoroute, photographier les plus belles bâches, dénicher l'entreprise propriétaire du camion sur Internet et lui acheter ses bâches. En dépit de ce procédé, il est difficile de tenir compte de la demande et de produire ce qui est demandé. Il est naturellement difficile de satisfaire des désirs spéciaux con-

cernant par exemple des tons pastel, beige ou noirs, par manque de bâches dans ces coloris.

La vente a lieu là où la communication passe

La Suisse est le plus grand marché pour les sacs FREITAG. Mais ils sont désormais distribués sur la plupart des marchés européens, et aussi au Japon, où les chiffres d'affaires sont en forte hausse. «Nous sentons actuellement la tendance à la chasse aux bonnes affaires en provenance d'Allemagne et bénéficions aussi de la demande de produits de luxe qui se manifeste chez les Japonais et de leur prédilection pour les articles durables produits à partir d'un concept convaincant et d'une histoire intéressante», précise M. Streuli. Les commerces qui vendent les produits FREITAG doivent d'abord pouvoir communiquer de manière crédible le concept et l'histoire de FREITAG. Cela peut être un coiffeur à Vienne, un restaurant à Rome ou un commerce de bicyclettes de chez nous. «Nos sacs trouvent aussi volontiers place à côté de bonnes marques dans de petits magasins design ou mode. C'est là qu'ils se vendent pour la plupart».

«Notre croissance ne résulte pas seulement des nouveaux marchés, mais aussi et surtout par de nouveaux produits», souligne M. Streuli. C'est ainsi que sont nés ces dernières années des sacs pour laptops, des sacs à main pour messieurs et de nouveaux sacs à porter en bandoulière.



Le légendaire sac FREITAG.

Trois souhaits de politique économique

1 Les nombreuses prescriptions que connaît la Suisse en matière de sécurité et de conditions de travail empêchent de mettre en œuvre des idées novatrices à coût favorable et rapidement.

2 Zurich pourrait prendre exemple sur les stations de montagne: la souplesse qu'elles manifestent avec de nombreuses réglementations particulières en matière d'heures

d'ouverture, de vente du dimanche est remarquable.

3 Il est difficile de produire en Suisse, et en particulier au centre de la ville de Zurich. Les halles industrielles à Zurich sont rares. Même notre centre de production devra vraisemblablement émigrer bientôt dans un nouveau bâtiment. Nous espérons pouvoir bénéficier de quelque soutien de la part de la ville en matière de lieu d'implantation.



Accords bilatéraux: des faits, pas des mensonges

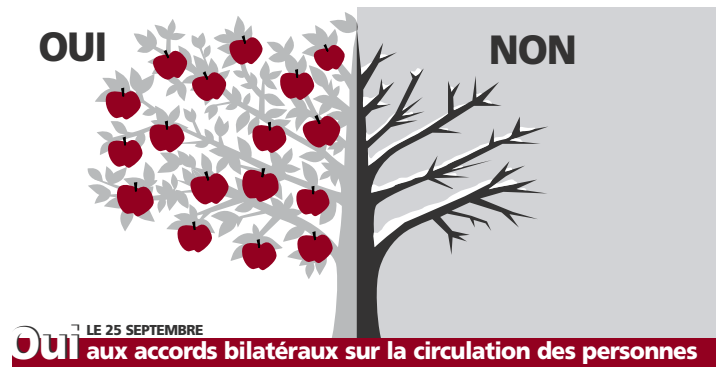
Les adversaires des accords bilatéraux brandissent les mêmes slogans que lors de la votation de 2000: immigration massive, chômage, abus de prestations sociales. Ce sont en réalité des allégations sans fondement.

Depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux en 2002, l'immigration totale en Suisse est en recul. Suite à l'abandon de la priorité nationale le 1er juin 2004, l'afflux de citoyens européens a aussi diminué. Les permis de longue durée qui seront attribués aux ressortissants des nouveaux Etats membres de l'UE, au nombre de 3000 au maximum en 2011, n'y changeront rien. A l'intérieur de l'UE même, la propension à émigrer reste très faible: 1,6% seulement des citoyens européens vivent dans un autre pays de l'UE. Les études de la Confédération l'ont montré: l'introduction de

la libre circulation des personnes n'a pas eu d'influence sur le chômage en Suisse, ni sur les branches exposées comme la construction. C'est la conjoncture qui est l'élément décisif. Depuis l'abandon de la priorité nationale, le chômage a légèrement reculé chez les Suisses et chez les étrangers.

Un chômeur européen qui arriverait en Suisse pour y chercher du travail ne percevrait aucune indemnité en Suisse. Seules ont droit aux prestations de chômage les personnes qui ont cotisé au minimum durant douze mois au cours des deux dernières années. En 2004, une centaine de personnes seulement ont fait usage de leur droit à imputer des périodes d'assurance de l'étranger.

Les frontaliers qui exercent une activité lucrative en Suisse paient leurs cotisations chômage dans notre pays, bien que l'Etat de domicile à l'étranger soit le premier



compétent en cas de chômage. Les abus ne sont pas tolérés: les personnes qui ne se feraient engager que dans le but de se faire licencier immédiatement pour obtenir des prestations de chômage n'auraient aucun soutien et perdraient leur autorisation de séjour. Au total, les étrangers paient aujourd'hui 25% de cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG, mais ils ne touchent que 18% des prestations. Voilà qui montre bien que les slogans n'ont pas de lien avec la réalité. L'économie veut s'appuyer sur les faits et elle approuve avec force des accords bilatéraux qui ont fait leurs preuves.

@ roberto.colonnello@economiesuisse.ch

Consultations

23 septembre 2005

Révision totale d'ordonnances spécifiques aux instruments de mesure

Contact: urs.furrer@economiesuisse.ch

30 septembre 2005

Révision des directives pour l'examen des demandes de brevets

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Deuxième consultation sur la communication PME

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Introduction du passeport biométrique – Avant-projet de la révision de la loi et de l'ordonnance sur les documents d'identité des ressortissants suisses

Contact: urs.furrer@economiesuisse.ch

30 octobre 2005

Modification de la loi fédérale sur la procédure pénale: Surveillance du Ministère public de la Confédération

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

31 décembre 2005

Mesures complémentaires dans le domaine du droit pénal nécessaire à la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Loi sur la responsabilité civile en matière d'énergie nucléaire

Contact: urs.naef@economiesuisse.ch

Révision partielle de la loi sur les forêts

Contact: urs.naef@economiesuisse.ch

Impressum

Editeur: economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3, **Téléphone** 022/786 66 81 **Téléfax** 022/786 64 50, **mail:** vincent.simon@economiesuisse.ch; **Web:** www.economiesuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

- Oui à la libre circulation**
Argumentaires court et long en vue de la votation du 25 septembre. Téléchargeables sur www.accords-bilatéraux.ch
- «dossierpolitique»**
Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- Politique économique – Suisse 2005**
Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise**
Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Corporate Governance:**
Swiss Code of Best Practice English. Free.
- «Point de repère»**
Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.
- «Newsletter»**
Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- «Concept fiscal»**
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.-.
- Concept des dépenses**
Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:**
perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- Le gouvernement d'entreprise en Suisse**
Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- «Europe – options pour la Suisse et réformes internes»**
Brochure, 48 pages, gratuite.
- «Service e-mail»**
Informations hebdomadaires par courrier électronique, gratuit.
- «Portrait d'economiesuisse»**
Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande Modification d'adresse

Entreprise

Nom

Rue

Prénom

N° postal / lieu

Fonction

E-Mail

@ Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse